



Le Novateur

La voie officielle de l'information municipale



▶ Mot de la mairesse
P. 2



▶ Aménagement du territoire
P. 4



▶ Spectacle de pâques
P. 12



JOURS FÉRIÉS :

La Municipalité sera fermée du 25 janvier 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les séances du Conseil se tiennent généralement le 2^e mardi de chaque mois, à 19 h 30 à la salle Émérie-Lapointe, située au 288, rue Principale.

Prochaines séances :

JANVIER	FÉVRIER	MARS
16	13	12

Le bureau de la mairie est situé au :
288 B, rue Principale
* Sur rendez-vous seulement *
Tél. : 450 632-9528 poste 201

Hôtel de Ville

299, chemin Saint-Édouard

Garage municipal

311, chemin Saint-Édouard

Tél. : 450 632-9528, poste 0

Télé. : 450 632-9544

Saint-mathieu.com

Bibliothèque Danielle-Routhier

Tél. : 450 632-9528, poste 222

biblio@municipalite.saint-mathieu.qc.ca

Collecte des ordures, résidus organiques et recyclage

Ligne Info-Collectes : 514 928-5227

Roussillon.ca/infocollectes

Vidange des installations septiques

Ligne Info-Collectes : 514 928-5227

roussillon.ca/gestion-des-matieres-residuelles/vidanges-des-installations-septiques/

Chères Mathéennes et chers Mathéens,



Déjà décembre, et sûrement êtes-vous, tout comme moi, déjà en pleine préparation pour le temps des fêtes? L'année qui se termine fut fort occupée à la Municipalité! En autres, nous avons redonné son aspect patrimonial au presbytère avec l'ajout d'une nouvelle galerie. Il y a eu des travaux de prolongement des trottoirs sur la rue Principale, la réfection du pont Lafarge, et internet haute vitesse est finalement accessible à tous!

Nous continuons à travailler très fort afin de réaliser le projet de transformation de l'église malgré les embûches et l'augmentation exponentielle des coûts de construction. Également, nous sommes toujours dans l'attente d'une décision du ministère de l'Éducation pour le projet de construction d'une nouvelle école. Le projet d'aménagement du parc de la Tortue va bon train, d'ailleurs la Municipalité a fait l'achat d'une gloriette qui sera installée au printemps prochain.

La refonte réglementaire se poursuit et vous serez conviés au début de l'été à une consultation publique.

Les membres du Conseil et le service des finances travaillent actuellement sur les prévisions budgétaires 2024. Ce tout nouveau budget ainsi que le plan triennal d'immobilisations seront adoptés lors d'une séance extraordinaire en décembre. D'ailleurs, vous recevrez par la poste, vers la mi-janvier, le détail des revenus et des dépenses pour l'année 2024.

Plus d'un millier de personnes se sont déplacées pour voir le train de Noël s'arrêter à Saint-Mathieu. De jeunes danseurs du Studio de danse Esperanza ont bravé le froid afin de nous offrir un beau spectacle lors de cette soirée mémorable. Je profite également de cette tribune pour vous remercier personnellement pour vos dons à l'organisme Entraide Saint-Mathieu. Votre générosité fait chaud au cœur!

Au moment où vous lirez ces lignes, le père Noël aura déjà paradé dans les rues de Saint-Mathieu et fait sa distribution de cadeaux parce que, voyez-vous, ce sont les enfants de Saint-Mathieu qui sont les plus sages! Chut! 🤫 C'est le père Noël lui-même qui me l'a dit! Et surtout, on ne voudrait pas offenser nos municipalités voisines!

Prenez note que les bureaux administratifs de la Municipalité seront fermés du 25 décembre au 2 janvier 2024 inclusivement. Les employés des travaux publics répondront aux urgences et au besoin du service.

En mon nom personnel et au nom des membres Conseil, je vous souhaite de profiter pleinement de la période des fêtes pour passer du temps auprès de vos familles et amis, vous reposer, jouer dehors et surtout chérir le moment présent. Que l'année 2024 soit remplie d'espoir et de prospérité. Joyeuses Fêtes à chacun de vous. Paix, santé et plaisir tout au long de l'année!

Lise Poissant
mairese



NOUVEL HORAIRE HÔTEL DE VILLE

Lundi et mardi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi et jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 18 h 30

Vendredi :
9 h à 12 h

PAS DE LINGETTES DANS LA TOILETTE!

Certaines marques de lingettes à usage unique sont dommageables pour les égouts municipaux malgré l'indication sur leur emballage *jetables dans les toilettes*. Leurs présences dans les réseaux d'égouts créent des obstructions et des problématiques importantes pour les municipalités. Le problème est qu'elles ne se désintègrent pas aussi rapidement que le papier hygiénique, même si elles portent la mention biodégradable.

La solution est toute simple, on jette nos lingettes à la poubelle!

MAISON GISÈLE FAUBERT

La Fondation Gisèle Faubert a pour mission de réaliser la construction d'une maison de soins palliatifs en Montérégie-Ouest pour fournir aux résidents et résidentes de ses 65 municipalités un endroit calme, serein et accueillant pour une fin de vie en toute dignité.



La Maison aura la capacité d'accueillir 8 patients, dont une clientèle pédiatrique, et offrira des services complémentaires de fin de vie tels que répit, ajustement de médication et gestion des symptômes. Les bienfaits d'ouvrir une telle maison pour les familles de la région sont incalculables.

La fondation Gisèle Faubert existe depuis bientôt 25 ans et s'est positionnée comme actrice importante de soutien aux familles d'enfants ayant un problème de santé ou un trouble quelconque, en supportant des besoins qui ne sont pas subventionnés. C'est plus d'un million de dollars qui ont été octroyés à diverses familles répartis à travers les 11 villes de la MRC de Roussillon, mais aussi à travers le Québec.

Votre aide est indispensable pour la réalisation des missions de la Fondation Gisèle Faubert. Pour contribuer, visitez le site Web de la Fondation Gisèle Faubert.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE NON-PAIEMENT DE TAXES?

La taxe foncière générale constitue la principale source de revenus des villes québécoises. C'est grâce à la taxe foncière municipale, calculée sur la valeur des propriétés résidentielles, que les municipalités peuvent se développer, offrir des services à la population et se doter d'infrastructures.

Saviez-vous que si vous n'avez pas entièrement payé votre compte de taxes municipales ou votre droit de mutation, la Municipalité peut entreprendre certaines démarches afin de percevoir les sommes impayées? D'une part, la Municipalité envoie un état de compte précisant le montant dû, incluant les frais d'intérêts. Si cet avis demeure sans réponse, la Municipalité peut entamer un processus de vente pour défaut de paiement de taxes. Comme cette responsabilité est déléguée à la MRC de Roussillon, des frais de pénalités s'ajouteront aux sommes dues.

PLATEFORME CITOYENNE VOILÀ

S'inscrire à Voilà vous permet d'avoir un lien direct avec votre Municipalité et d'être informé en temps réel lorsque par exemple une fermeture de rue survient ou qu'un avis d'ébullition est en vigueur. Voilà vous informe aussi des activités à venir, de la tenue des séances du Conseil, et vous donne accès au rôle d'évaluation.

RESTEZ INFORMÉS

Pour vous inscrire à Voilà : saint-mathieu.appvoila.com ou téléchargez l'application mobile.

Facebook : facebook.com/municipalitedesaintmathieu/

Site Web : saint-mathieu.com



Voilà!



NOUVEL EMPLOYÉ

La Municipalité souhaite la bienvenue à monsieur Marc Rivard qui s'est joint à l'équipe des travaux publics à titre de journalier classe 3.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

L'interdiction de stationner dans les rues, la nuit entre minuit et 7 heures du matin, a débuté le 1^{er} décembre et se terminera le 1^{er} avril 2024. Cependant, une tolérance est accordée la nuit, du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, à la condition qu'il n'y ait pas de chute de neige, de verglas ou de grésil nécessitant des opérations d'entretien hivernal des rues. Cette même tolérance sera exercée durant la période des fêtes, soit du 23 décembre 2023 au 3 janvier 2024, selon les mêmes conditions.

DÉBLAIEMENT DES ENTRÉES ET DES BORNES D'INCENDIE

Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre la neige de votre entrée sur la voie publique. Par respect pour vos voisins, vous devez déposer la neige de votre entrée sur votre terrain.

Veuillez également porter une attention particulière aux terrains situés aux intersections publiques, et svp, évitez d'enneiger les bornes d'incendie puisque leur accessibilité est essentielle pour protéger votre voisinage contre les incendies.

ABRIS TEMPORAIRES POUR AUTO

En vertu de la réglementation municipale, les citoyens peuvent installer les abris temporaires et les clôtures à neige dès le 15 octobre et ces installations peuvent rester en place jusqu'au 15 avril de l'année suivante.

QUAND AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PERMIS?

Type d'ouvrage	Permis	PIIA
Construction ou agrandissement maison	X	X
Construction bâtiment accessoire	X	
Démolition	X	X
Revêtement extérieur	X	X
Fosse septique	X	
Patio, terrasse, balcon attaché à la maison	X	
Rénovation salle de bain, cuisine complète	X	
Clôture	X	
Aménagement de stationnement	X	
Coupe d'arbre	X	
Cheminée	X	
Spa/piscine	X	

REMISAGE DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Nous tenons à vous rappeler que les véhicules récréatifs, remorques ou bateaux doivent être remisés en cour latérale ou en arrière. Un seul véhicule autorisé par terrain.

REFONTE RÉGLEMENTAIRE

La Municipalité a amorcé, depuis un peu moins d'un an, une révision complète de son plan et de ses règlements d'urbanisme afin de se doter d'une réglementation adaptée aux enjeux urbains d'aujourd'hui, et ce, afin d'orienter son développement dans une perspective durable et environnementale. Avant l'entrée en vigueur de ces nouveaux règlements, vous serez invités à une assemblée publique de consultation où la mairesse vous expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire. Il constitue le document officiel le plus important pour la municipalité en matière de planification de l'aménagement de son territoire.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUIVANTS SONT EXEMPTS D'UNE DEMANDE DE PERMIS:

Si vous êtes conforme à la réglementation municipale. Renseignez-vous avant de commencer les travaux!

- Refaire la toiture
- Foyer intérieur et extérieur
- Élagage d'entretien d'un arbre
- Implantation d'une haie de cèdre
- Installation d'une thermopompe
- Refaire son plancher, patio/terrasse ou balcon non attaché à la maison
- Changement de portes et fenêtres, de même dimension.

Certains formulaires pour une demande de permis sont disponibles sur le site Web de la Municipalité sous l'onglet Services/Urbanisme et environnement/Formulaires à télécharger.

Pour communiquer avec l'inspecteur : 450 632-9528, poste 244



COLLECTE DE SAPINS DE NOËL LES JEUDIS 4 ET 11 JANVIER 2024

Tous les sapins devront être placés en bordure de rue dès 7 h le matin, le tronc dirigé vers la rue et exempt de toutes décorations. **Notez qu'aucun sapin ne sera ramassé à la collecte des déchets.**

GESTION DES MÉDAILLES POUR LES ANIMAUX

La SPCA Roussillon est maintenant responsable de la gestion des médailles pour animaux. Pour vous procurer une nouvelle licence ou faire un renouvellement, accéder à leur plateforme en ligne à : spcaroussillon.com/licence-municipale.

Lorsque vous aurez accédé à la plateforme, vous pourrez :

- Créer un compte
- Enregistrer votre animal
- Téléverser des documents (photos, preuve de stérilisation, de vaccination, de micropuce)
- Procéder au paiement en ligne sécurisé

Tarifs

- Licence pour chien : 20 \$
- Licence pour chat : 20 \$
- Chien-guide ou d'assistance : licence annuelle obligatoire, mais gratuite
- Chien ou chat possédant une micropuce (preuve à l'appui) : licence annuelle obligatoire, mais gratuite

Pour en savoir plus sur la SPCA Roussillon, leur mission et les services offerts : spcaroussillon.com



DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS - GARAGE MUNICIPAL

Des conteneurs sont mis à la disposition des résidents de la Municipalité pour le dépôt de certaines matières résiduelles, entre autres, un conteneur pour le carton, un conteneur pour la peinture, la teinture, le vernis et les huiles, un conteneur pour les produits électroniques, et ce sans **aucuns frais** pour les citoyens.

Cependant, des frais sont exigés pour le dépôt des matériaux secs de construction :
25 \$ coffre d'auto • 40 \$ remorque simple • 60 \$ remorque double

Seuls les matériaux suivants sont acceptés :
Matériaux secs de construction, portes et fenêtres

Avant de vous rendre au garage, vous devez vous présenter à l'Hôtel de Ville pour payer les frais exigés.

Les matériaux suivants sont refusés :

Asphalte, batteries d'auto, béton, bardeau d'asphalte, bonbonnes de propane, métal, pneus, résidus domestiques dangereux de piscine, herbicides, pesticides, insecticides, tapis, meubles et tous les appareils électroménagers

Vous pouvez également disposer de vos piles, cartouches d'encre et vos lunettes dont vous n'avez plus aucune utilité à l'Hôtel de Ville.

Vous vous demandez quoi faire de vos bouchons de liège, de vos vêtements à donner ou de votre vieux matelas? Consultez le **Répertoire des récupérateurs** sur roussillon.ca/recuperateurs pour connaître les lieux de dépôt de ces matières.

Prenez note que les déchets acceptés par le service de collecte des déchets ou volumineux seront refusés dans le conteneur à matériaux secs. Les dépôts hors des heures d'ouverture sont interdits et s'avèrent coûteux pour tous les contribuables. Des amendes seront données aux responsables le cas échéant.

NOUVEAU SERVICE DE RÉCUPÉRATION OFFERT AU GARAGE MUNICIPAL

Saviez-vous que vous pouviez maintenant disposer de votre réfrigérateur, congélateur ou de votre climatiseur au garage municipal? La Municipalité a adhéré au programme géré par GoRecycle, un organisme à but non lucratif, et qui traite et recycle les halocarbures des appareils frigorifiques dans l'ensemble du Québec. **Cependant, les airs climatisés muraux et les thermopompes sont exclus de ce programme.**



MRC DE ROUSSILLON

EN HIVER, SORTEZ VOTRE BAC BRUN AUX 2 SEMAINES

À compter du 7 décembre 2023, la collecte du bac brun se fera toutes les deux semaines.

Conseil pour éviter que vos matières collent dans votre bac brun :

- Placez un grand sac de papier conçu pour les feuilles mortes dans votre bac ou tapissez le fond de votre bac vide de carton ou de feuilles mortes
- Emballez les résidus humides dans de vieux journaux, des essuie-tout usagés ou des boîtes de céréales vides. Attention aux liquides : ils gèlent!
- Laissez votre bac à un endroit accessible et ensoleillé
- Vérifiez que le couvercle de votre bac brun s'ouvre avant de le mettre en bordure de rue. Il pourrait être collé!
- Participez régulièrement à la collecte du bac pour éviter que votre bac ne soit trop lourd et qu'il se brise

EN HIVER, FACILITEZ LES COLLECTES!

Placez vos bacs et vos volumineux dans votre stationnement en évitant d'encombrer le trottoir, la rue ou la piste cyclable.



LE SALON DU LIVRE ROUSSILLON EN TOURNÉE 2024

De belles activités, des conférences et des rencontres avec vos autrices et auteurs préférés vous seront proposées durant toute l'année dans les bibliothèques de la région.

Surveillez la sortie de la programmation complète en février : sdlr.ca.

Pour tout savoir
sur vos matières résiduelles
ou pour

Signaler un problème

Info-collectes.ca



514 928-5227

SURPLUS DE CARTON

VENDREDI 12 JANVIER 2024

Placez le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage afin de ne pas nuire à la collecte du bac bleu.



Carton non souillé seulement

- Retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Défaire les boîtes et les empiler à plat ou les regrouper dans une boîte (laisser ouverte)
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Dimension maximale des cartons de 1 m³
- La pile de carton doit être soulevée par une seule personne

DATE DE COLLECTE DES DÉCHETS MODIFIÉS

Prenez note que la collecte des déchets prévue le 1^{er} janvier 2024 est devancée au 30 décembre 2023 en raison des jours fériés.

NOUVEAU CALENDRIER 2024

Attention aux changements! Dès le 1^{er} janvier, la collecte des volumineux aura lieu 1 fois par mois lors de la première collecte des déchets et il ne sera plus possible de déposer des sacs de surplus de résidus verts en tout temps avec le bac brun. Des collectes spéciales auront lieu en mai, en octobre et en novembre.

! Changements dès janvier

Les meubles et les gros objets seront maintenant ramassés 1 fois par mois lors de la 1^{re} collecte des déchets du mois.

Collecte des VOLUMINEUX





JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE D'ÉVÉNEMENTS *Saint-Mathieu*

Dès janvier, les bénévoles se réuniront pour discuter et établir la programmation des Sacrés Juedis de l'été 2024.

De plus, nous discuterons des perspectives pour notre organisme lorsque les travaux de *l'Espace culturel La Mathéenne* seront complétés.

Si l'organisation de spectacles, l'aspect technique de la production ou comme artiste vous avez envie de vous impliquer, venez vivre une expérience enrichissante au sein de notre organisme. Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 450 632-4509. Bienvenue à tous!

ACTIVITÉS DE LA CITÉ MOBILE

Jeux de cartes :

Responsable (lundi soir) :
Steve Munger : 450 444-0956

Responsable (vendredi en après-midi) :
Monick Joannette : 450 659-6083

ACTIVITÉS DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de l'âge d'or de Saint-Mathieu vous remercie pour votre contribution et votre participation à nos activités et nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et des vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année.

Si vous voulez avoir des informations sur nos activités, contactez Richard Joannette au 450 659-6083.



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMMATION SESSION HIVER 2024

Inscriptions

DU 10 AU 19 JANVIER 2024
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

De 9 h à 12 h du lundi au vendredi
De 13 h à 16 h 30 lundi et mardi
De 13 h à 18 h 30 mercredi et jeudi
Horaire spécial : le 11 et le 18 janvier 2024
de 18 h 30 à 20 h 30



Modes de paiement acceptés : débit, chèque ou argent comptant

Comme nous avons besoin d'atteindre un nombre minimal d'inscriptions par activité avant la date de début de celle-ci, nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire aux activités offertes par la Municipalité aux dates prévues à cette fin.

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions reçues n'est pas assez pour démarrer, d'où l'importance de s'inscrire dans la période prévue à cet effet.

BADMINTON | ENFANTS

7 À 12 ANS / 10 COURS

Avec **Cassandra Marcil** (apportez votre raquette)

🕒 Les mardis de 17 h 30 à 18 h 30

📅 23 janvier au 2 avril 2024 **Pas de cours le 5 mars**

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 65 \$ / pers. Non-résident : 85 \$ / pers.

Minimum de 4 participants – Maximum de 8 participants

TABATA STEPS

10 COURS

Avec **Henry Aguilar**

Entraînement par intervalles avec des exercices rapides pendant 30 secondes suivis d'une courte pause

🕒 Les lundis de 18 h à 19 h

📅 22 janvier au 8 avril 2024

Pas de cours le 4 mars et le 1^{er} avril

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 80 \$ / pers. Non-résident : 105 \$ / pers.

Minimum de 8 participants

MOVEDIZO | ENFANTS

DE 2 À 8 ANS / 10 COURS

Avec **Coach Pablo**

Introduction aux sports et parcours de motricité

ACTIVITÉ PARENT-ENFANT



🕒 Les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30

📅 24 janvier au 3 avril 2024 **Pas de cours le 6 mars**

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 100 \$ / pers. Non-résident : 130 \$ / pers.

Minimum de 8 participants

ABDO-FESSES

10 COURS

Avec **Henry Aguilar** (apportez votre tapis d'exercice)

Entraînement par intervalles avec des exercices rapides pendant 30 secondes suivis d'une courte pause

🕒 Les lundis de 19 h à 20 h

📅 22 janvier au 8 avril 2024

Pas de cours le 4 mars et le 1^{er} avril

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 80 \$ / pers. Non-résident : 105 \$ / pers.

Minimum de 8 participants

Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles idées pour les activités. N'hésitez pas à nous contacter à loisirs@saint-mathieu.com pour nous faire part de vos suggestions.



YOGA



10 COURS

Avec Stéphanie Sofio (apportez votre tapis de yoga)

🕒 Les mardis de 19 h à 20 h 15

📅 23 janvier au 2 avril 2024 *Pas de cours le 5 mars*

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 100 \$ / pers. Non-résident : 130 \$ / pers.

Minimum de 8 participants

PILATES

10 COURS

Avec Mathilde Rioux (apportez votre tapis d'exercice)

🕒 Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30

📅 24 janvier au 3 avril 2024 *Pas de cours le 6 mars*

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 90 \$ / pers. Non-résident : 120 \$ / pers.

Minimum de 8 participants

ZUMBA FITNESS

10 COURS

Avec Cynthia Legris

🕒 Les jeudis de 19 h à 20 h

📅 24 janvier au 3 avril 2024 *Pas de cours le 7 mars*

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 96 \$ / pers. Non-résident : 125 \$ / pers.

Minimum de 10 participants



LIGUE DE POCHE (BABETTES)

18 ANS ET PLUS / 11 SEMAINES

🕒 Les mercredis de 19 h 30 à 21 h 30

📅 24 janvier au 3 avril 2024

📍 Centre communautaire

💰 Résident : 20 \$ / pers. Non-résident : 30 \$ / pers.

Inscriptions et informations :

Veuillez contacter Rémi Poissant-Charron au 514 942-1928

PEINDRE AVEC JOZZARTS

11 ANS ET PLUS / 10 COURS

Niveau débutant - intermédiaire

Josiane Hébert-Bigonesse

Apprendre à travailler la peinture acrylique. Chaque élève sera accompagné dans sa démarche pendant deux heures de cours.

Matériel requis :

- Image de référence
- Toile
- Plusieurs pinceaux (min 5 formats différents)
- Une spatule
- Peinture acrylique couleur de base minimum



Matériels inclus :

- Chevalets
- Crayons – Papier croquis
- Débutant – Kit de départ (frais supplémentaires)
- Papier ciré
- Plusieurs couleurs supplémentaires, acrylique et pinceaux supplémentaires

🕒 Les lundis de 17 h à 19 h (Saint-Édouard)

🕒 Les mercredis de 17 h à 19 h (Saint-Mathieu)

📅 24 janvier au 3 avril 2024 *Pas de cours le 4 mars*

📍 Salle Émerie-Lapointe

💰 Résident : 190 \$ / pers. Non-résident : 250 \$ / pers.

Minimum de 8 participants

BADMINTON ET PICKLEBALL

POUR TOUS

2 terrains disponibles badminton

1 terrain disponible pickleball

📅 24 janvier au 5 avril 2024

📍 Centre communautaire

💰 Résident : Gratuit. Non-résident : 5 \$ / pers.

Badminton : lundis et mercredis

🕒 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Pickleball : tous les jeudis

🕒 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Réservation : 450 632-9528, poste 229





LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-ROUTHIER

 **HORAIRE RÉGULIER** - De retour de vacances le mardi 9 janvier 2024
Mardis de 10 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudis de 18 h 30 à 20 h 30

 450 632-9528, poste 222

 biblio@saint-mathieu.com

Venez découvrir nos nouveautés, parce que lire, ça fait du bien!





LA BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-ROUTHIER

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

 COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE LOISIRS

VOUS DÉSIREZ DEVENIR BÉNÉVOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE?
Contactez-nous par téléphone au 450 632-9528, poste 222
ou par courriel au biblio@saint-mathieu.com





DJ BÉNÉVOLE RECHERCHÉ

ÇA VOUS INTÉRESSE?

COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE LOISIRS

AVEZ-VOUS ENVIE DE CONTRIBUER À UN PROJET COLLECTIF SELON VOS INTÉRÊTS?

- Organisation d'événements – Événements Saint-Mathieu
- Guignolée et Entraide Saint-Mathieu
- Service de loisirs, culture et vie communautaire (fête familiale, danse des petits, train des fêtes, dépouillement de l'arbre de Noël, fête nationale, etc.)
- Bibliothèque / Heure de conte
- Joindre les Fermières, le club de l'âge d'or ou le Club Lions

N'hésitez pas à vous impliquer. Bénévolat permet de sortir de l'isolement, de rencontrer de nouvelles personnes et de se faire du bien. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.
SVP communiquer à : loisirs@saint-mathieu.com

LA NUIT DES TOUTOUS À LA BIBLIOTHÈQUE ET HEURE DE CONTE EN PYJAMA

Le jeudi 7 mars à 18 h, viens à l'heure du conte en pyjama et apporte ton toutou pour qu'il passe la nuit à la bibliothèque. Un pyjama party est préparé pour tous les toutous. Reviens chercher ton toutou le vendredi 8 mars à 10 h. De plus, ton toutou retournera à la maison avec un livre qu'il aura emprunté spécialement pour toi (pour repartir avec le livre les parents devront avoir avec eux leur carte de membre de la bibliothèque).





Danse
des petits

DE 18 MOIS À 10 ANS

VENDREDI
 9 FÉVRIER
DE 18 H 30 À 20 H

Centre communautaire
ADMISSION GRATUITE


★ Spécial
Saint-Valentin



Danse
des petits

DE 18 MOIS À 10 ANS

VENDREDI
 12 AVRIL
DE 18 H 30 À 20 H

Centre communautaire
ADMISSION GRATUITE


Spécial
80s
PARTY




6 À 12 ANS - ACTIVITÉS PARENT-ENFANT

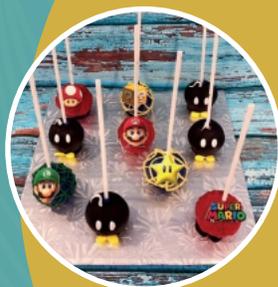
Inscription au préalable directement au comptoir de l'Hôtel de Ville avant le 19 janvier 2024

ATELIER CRÉATIF TABLE SUCRÉE

Cet atelier est destiné aux enfants âgés entre 6 et 12 ans sous la formule parent-enfant. Les participants apprendront à faire différents éléments d'une table sucrée : 2 cupcakes + 2 rice krispies + 2 biscuits avec images comestibles + 2 pretzels bâtonnets.

- 🕒 Samedi 10 février 2024 de 13 h à 14 h 30
- 📍 Centre communautaire
- 💰 Résident : 16 \$ /par enfant
Non-résident : 20 \$ / par enfant

Minimum de 9 participants – Places limitées



ATELIER CRÉATIF CAKEPOPS

Cet atelier est destiné aux enfants âgés entre 6 et 12 ans sous la formule parent-enfant. Les participants apprendront à faire et décorer des cakepops. Chaque enfant repart avec 5 cakepops dans une petite boîte.

- 🕒 Vendredi 8 mars 2024 de 10 h 30 à midi
- 📍 Centre communautaire
- 💰 Résident : 14 \$ /par enfant
Non-résident : 18 \$ / par enfant

Minimum de 9 participants – Places limitées



Spectacle de Pâques

Vendredi 29 mars 2024
18 h 30

Centre communautaire

Activité gratuite
Des surprises vous attendent!

La bibliothèque Danielle-Routhier vous invite à profiter en famille du Spectacle
« Gaufrette la souris gourmande »

Papy Moustache nous raconte une histoire qui deviendra réelle comme par magie... Gaufrette, la souris gourmande, prend vie! Elle nous en fera voir de toutes les couleurs! Assistez à une course contre la montre entre une souris, un rat et un lapin! Rien de moins!

